Chef du poste central de sécurité en situation de crise : alarme, levée de doute, évacuation, accueil des secours

8 min de lecture · Arrêté du 2 mai 2005 : annexe III (SSIAP 2), 4e partie « Chef du poste central de sécurité en situation de crise », séquence 1 « Gestion du poste central de sécurité » ; annexe IX (épreuve pratique du SSIAP 2)
Sources consultées le 13 novembre 2026

C'est la séquence la plus longue de la partie sur la crise, et celle de l'épreuve pratique, avec une large place faite aux exercices. Voici ce que le programme demande au chef du poste central de sécurité quand la situation se dégrade, et comment cela se prépare.

En bref

- Huit points de contenu, puis des **exercices de mise en situation** en sous-groupe.
- Les points vont de la **réception des alarmes** à l'**accueil des sapeurs-pompiers**.
- Les exercices **superposent et enchaînent** les actions : victime, alarme, ascenseurs bloqués.
- L'épreuve pratique de l'examen est un exercice de gestion du PC en situation de crise.

Le chef du poste central de sécurité, ou PCS, est celui qui décide pendant que les événements se succèdent. Le programme fait une large place aux exercices pratiques.

Ce que le programme demande

Le thème de la séquence est d'être chef du poste central de sécurité d'un IGH ou d'un ERP en situation de crise. Le contenu liste huit points, que l'arrêté ne détaille pas : les gloses ci-dessous sont des repères.

VOCABULAIRE

Réception des alarmes
recevoir et identifier les signaux qui arrivent au PC.

Levée de doute
vérifier si une alarme correspond à un sinistre réel.

Application des consignes
mettre en œuvre les consignes de l'établissement.

Chronologie des priorités
l'ordre dans lequel agir, que l'arrêté ne détaille pas.

Prise de décision, gestion de l'évacuation
décider, et conduire l'évacuation.

Alerte des sapeurs-pompiers
prévenir les secours publics.

Service local de sécurité
intitulé que l'arrêté ne définit pas.

Accueil des sapeurs-pompiers
les recevoir à leur arrivée.

Ces points sont dans l'ordre du programme. On peut y lire une succession, même si le texte ne la présente pas comme une procédure : la « chronologie des priorités » est elle-même un contenu à apprendre.

Du signal à la décision

Le programme enchaîne les gestes de la salle de contrôle : recevoir, vérifier, décider. La fiche sur le poste de sécurité décrit l'endroit et le matériel ; la fiche du parcours APS sur la gestion des alarmes détaille la levée de doute côté agent. Le matériel recommandé comprend un système de sécurité incendie de catégorie A ou analogue : les manipulations sont dans la fiche sur le système de sécurité incendie manipulé par le chef d'équipe.

1. **Recevoir l'alarme** et l'identifier.
2. **Lever le doute** : vérifier s'il s'agit d'un sinistre réel.
3. **Appliquer les consignes** et décider des priorités.
4. **Décider et conduire l'évacuation** si la situation l'exige.

5. **Alerter les sapeurs-pompiers**, puis mobiliser le service local de sécurité.
6. **Accueillir les sapeurs-pompiers**.

Ces six temps sont une lecture de l'ordre de la séquence 1, utile pour s'entraîner. Le compte rendu aux secours relève de la séquence 2 de la même partie, traitée dans la fiche sur l'appel et l'accueil des secours. Dans la réalité, plusieurs étapes se chevauchent, et le texte le dit à sa manière en parlant de « superposition et enchaînement d'actions ».

Apprendre à gérer le désordre

Le matériel prévu est celui d'un vrai poste : téléphone, moyens de radiocommunication, système de sécurité incendie de catégorie A ou système analogue. Les exercices se déroulent en ERP et en IGH. Le programme précise qu'ils doivent combiner plusieurs événements, et cite en exemple une victime, une alarme et des ascenseurs bloqués.

> **À RETENIR**
> Le texte rend l'application **obligatoire** : elle vise à rendre le stagiaire capable de gérer une **situation dégradée**. Elle est réalisée en **sous-groupe**.

Un ascenseur bloqué n'est qu'un événement parmi d'autres, mais il est cité : voir la fiche sur les installations électriques et ascenseurs. L'accueil des secours est détaillé dans la fiche sur l'appel et l'accueil des secours. L'évacuation est traitée dans la fiche sur l'évacuation et les dégagements.

Un scénario d'entraînement

> **CAS PRATIQUE**
> **Situation.** Au PC d'un ERP, une alarme s'affiche pour une zone d'un étage. Pendant que vous vérifiez, un appel du poste signale une personne malade dans un couloir, et un ascenseur est signalé bloqué.
>
> **Piste de réponse (non issue de l'arrêté).** Plusieurs événements se superposent : c'est le cas visé par le programme. Il s'agit de hiérarchiser les priorités, de lever le doute sur l'alarme et de tenir la main courante, que le candidat remet au jury à l'épreuve.

Ce scénario est inventé pour l'entraînement : le programme décrit le format de l'épreuve, sans en publier de sujets.

Se préparer à l'épreuve pratique

L'épreuve pratique de l'examen reprend l'idée de cette séquence. Voici son format d'après l'annexe IX : épreuve pratique de 20 min : exercice de gestion du PC en situation de crise, SSI de catégorie A en fonction ; l'épreuve intègre une dégradation du contexte avec au moins trois incidents ou anomalies ; le candidat remet sa main courante au jury à la fin ; évaluée apte / inapte. La fiche sur le système de sécurité incendie et celle sur les manipulations donnent des notions utiles.

À retenir

- Huit points de contenu, de la réception des alarmes à l'accueil des sapeurs-pompiers, puis des exercices obligatoires en sous-groupe.
- Les exercices enchaînent plusieurs événements : victime, alarme, ascenseurs bloqués.
- Épreuve pratique : exercice de gestion du PC en situation de crise, main courante remise au jury.

S'entraîner sur ce thème

Le test du SSIAP 2 et l'examen blanc de 40 questions vérifient vos connaissances, mais l'épreuve pratique ne se travaille qu'en situation avec un formateur. Pour situer ce thème dans le parcours, voir la page SSIAP 1, 2 et 3. La formation en ligne sur la sécurité incendie est une sensibilisation qui ne remplace pas la formation en centre.

Questions fréquentes

Que contient la séquence « Gestion du poste central de sécurité » du SSIAP 2 ?
L'annexe III de l'arrêté du 2 mai 2005 liste huit points de contenu (réception des alarmes, levée de doute, application des consignes, chronologie des priorités, prise de décision et gestion de l'évacuation, alerte des sapeurs-pompiers, service local de sécurité, accueil des sapeurs-pompiers), puis des exercices pratiques de mise en situation, réalisés en sous-groupe.

Quels sont les établissements visés ?
Le thème est « être chef du poste central de sécurité IGH et ERP en situation de crise ». Les exercices se font en ERP et en IGH, avec superposition et enchaînement d'actions : victime, alarme, ascenseurs bloqués, etc.

Où trouver le format de l'épreuve pratique du SSIAP 2 ?

L'épreuve pratique est un exercice de gestion du PC en situation de crise. Son format est détaillé sur la page SSIAP du hub ; cette fiche porte sur la séquence du programme qui y prépare.

Que signifie « gérer une situation dégradée » ?

Le programme parle d'application pratique obligatoire visant à être capable de gérer une situation dégradée, c'est-à-dire plusieurs événements qui se superposent. Il n'en donne pas d'autre définition.

Sources

1. Arrêté du 2 mai 2005 relatif aux missions, à l'emploi et à la qualification du personnel des services de sécurité incendie des ERP et des IGH, annexe III, 4e partie, séquence 1 ; annexe IX, évaluation SSIAP 2 ; version en vigueur au 13/11/2026, consulté le 13 novembre 2026
 https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000000448223

Sources consultées le 13 novembre 2026 ; seconde vérification en cours. Les textes évoluent : la version en ligne de la fiche fait foi.

> Ce site aide à se préparer et à comprendre la réglementation de la sécurité privée. Il ne délivre ni carte professionnelle, ni titre, ni diplôme, ni certification.
